

## Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en petite section

### Références

- Note DGESCO A1-1 n°2019-0053 du 26/06/2019
- Décret n° 2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE		ENFANT CONCERNÉ	
Circonscription		NOM	
Nom et adresse de l'école :		Prénom	
NOM du directeur		Date de naissance	
Courriel de l'école	@ac-dijon.fr	Lieu de naissance	
Tél. :			

### PARENTS – RESPONSABLES LÉGAUX

NOMS, prénoms des parents ou responsables légaux	
Adresse	
Téléphone	

AMÉNAGEMENT DEMANDÉ PAR LES PARENTS OU RESPONSABLES LÉGAUX	AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	
<p>Je soussigné(e)..... demande que l'enfant.....soit autorisé à être absent de l'école au début des heures de classes de l'après-midi selon les modalités suivantes :</p>	Date de réception de la demande :	
<p><u>Lundi</u></p>	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable, pour les raisons suivantes :
<p>L'enfant reviendra à l'école à .....</p>	DATE ET SIGNATURE DU DIRECTEUR D'ÉCOLE :	
<p>(à compléter par le créneau horaire proposé par l'école)</p>	<b>DÉCISION DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN CHARGE DE LA CIRCONSCRIPTION</b>	
<p><input type="checkbox"/>oui</p> <p><input type="checkbox"/>ne reviendra pas à l'école durant les heures de classe de l'après-midi.</p>	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable, pour les raisons suivantes :
<p><u>Mardi</u></p>	DATE ET SIGNATURE DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE :	
<p>L'enfant reviendra à l'école à .....</p>	<b>SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AMÉNAGEMENT AUTORISÉ</b>	
<p><input type="checkbox"/>oui</p> <p><input type="checkbox"/>ne reviendra pas à l'école durant les heures de classe de l'après-midi.</p>	<p>Lors de <b>l'entretien d'admission</b> de l'enfant à l'école, les parents ou les responsables légaux font part au directeur de leur demande d'aménagement du temps de présence de leur enfant.</p> <p>Le <b>directeur</b> transmet ce document pour <b>validation à l'IEN</b> de circonscription dans les 8 premiers jours de la période.</p> <p>Une <b>réunion avec la famille</b> pour faire le point et aller progressivement vers la journée pleine et l'assiduité est à prévoir <b>au plus tard en février</b> de l'année scolaire en cours.</p> <p>Lors du <b>changement d'aménagement</b> du temps de présence de l'enfant, <b>un nouveau formulaire</b> sera transmis à <b>l'IEN</b> pour validation</p>	
<p><u>Jeudi</u></p>		
<p>L'enfant reviendra à l'école à .....</p>		
<p><input type="checkbox"/>oui</p> <p><input type="checkbox"/>ne reviendra pas à l'école durant les heures de classe de l'après-midi.</p>		
<p><u>Vendredi</u></p>		
<p>L'enfant reviendra à l'école à .....</p>		
<p><input type="checkbox"/>oui</p> <p><input type="checkbox"/>ne reviendra pas à l'école durant les heures de classe de l'après-midi.</p>		
<p><b>Date et signature des parents ou responsables légaux</b></p>		